

CONCEPT

Unique magazine sur le café et le thé.

Un art de vivre, une façon de voyager, une manière de penser son temps libre, une réalisation de grande qualité et un éditorial fort : un vrai concentré de plaisir trimestriel !

publiperformances

Anne-Christine Clech
acclech@publiperformances.fr
tél : 06 13 03 94 27

Philippe Turcan
pturcan@publiperformances.fr

1 square des Érables
91370 Verrières le Buisson
tél : 09 64 10 57 35

www.publiperformances.fr

GOURMET CUP

—N°04—



UN GOURMET CUP
D'EXCEPTION

ENVIE D'AILLEURS
Brésil : à l'assaut
du «Specialty Coffee»

GASTRONOMIE
Caviar et Thé :
un mariage de bon goût

FOCUS
La Saga de la Maison
du Bon Café

◆ Décembre 2015 - Trimestriel

L'ESPRIT DU CAFÉ ET DU THÉ
www.gourmetcupmagazine.com



A la découverte des poissons

Les poissons... Avant de faire les produits, il est important d'être sûr de leur qualité, de leur fraîcheur, de leur goût, de leur texture, de leur couleur, de leur aspect, de leur odeur, de leur goût, de leur texture, de leur couleur, de leur aspect, de leur odeur, de leur goût, de leur texture, de leur couleur, de leur aspect, de leur odeur...

Les engrais

Les engrais... Les engrais sont utilisés pour améliorer la croissance des poissons. Ils fournissent des nutriments essentiels que les poissons ne peuvent pas obtenir de leur alimentation naturelle. Les engrais peuvent être sous forme de granulés, de poudre ou de liquide. Ils sont appliqués dans l'eau ou sur le fond de l'aquarium.



PÉRIODICITÉ

- Trimestriel :
 - 01 Avril
 - 20 Juin
 - 15 Septembre
 - 21 Décembre
- CHIFFRES**

68 pages
28 700 exemplaires diffusés

DIFFUSION (VERSION PAPIER)

- Diffusion dans les points presse
- 1 000 points de distribution sélectifs (hôtels, restaurants étoilés, golfs, brûleries, coffee shops, torréfacteurs, épicerie fines, Colette, salons de thés...)
- Ventes au numéro (8€) et abonnements
- Salons grand public et professionnels (Sirha, Equip'Hôtel, Serbotel, Food in Sud, Paris coffee show)

LECTORAT

Mixte, CSP+
Consommateurs de café et de thé
Particuliers et professionnels

TARIFS 2019

TARIFS STANDARDS

Simple page	3 500 €
Sponsoring du portfolio	800 €
Publi-rédactionnel (2 pages)	4 400 €

EMPLACEMENTS PREMIUM

4 ^e page de couverture	6 500 €
2 ^e page de couverture / Face édito	5 500 €
3 ^e page de couverture	4 200 €
1 ^{er} verso	3 900 €
Double page d'ouverture	8 500 €

ENCARTS (COÛT POUR MILLE)

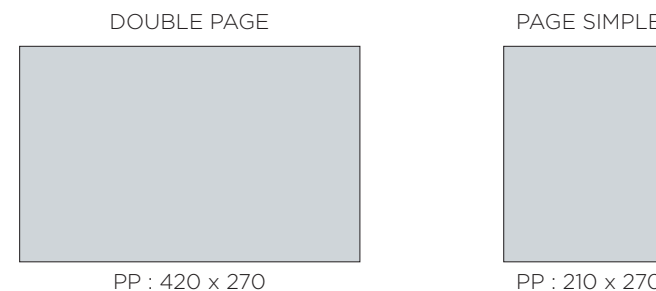
Échantillon	120 €
Carte collée	100 €
Encart jeté recto/verso	5 600 €

DÉGRESSIFS SUR VOLUME

CA brut à partir de 1 500 €	3 %
CA brut à partir de 5 000 €	4 %
CA brut à partir de 10 000 €	5 %
CA brut à partir de 15 000 €	7 %
Dégressif plan média (minimum de 3 insertions sur l'année) Prix tarif brut -25 %	

Échantillons collés sur page de publicité (café, thé, cosmétiques...) : nous consulter
 Publi-rédactionnel : nous contacter

FORMATS (L x H en mm)



ÉLÉMENTS TECHNIQUES

À REMETTRE :

- Fichier PDF haute définition
- Prévoir : traits de coupe, fonds perdus avec 5 mm de rogne tournante, taux d'encre inférieur à 320 %

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Notre tarif s'entendant hors-taxes, la T.V.A. est due par l'annonceur.

Délai de remise des ordres : la date limite des ordres est fixée à un mois avant parution.

Documents : le délai de remise des éléments techniques est fixé à 4 semaines avant la parution. La Revue ne répond plus des éléments qui n'auraient pas été réclamés dans un délai d'un an, à dater de la dernière parution. Les annulations d'ordre ou les reports devront être signifiés par écrit 3 mois avant la date de parution prévue.

Règlement : à parution, à 30 jours, par traite acceptée ou chèque.

Remise professionnelle : 15 %, compris dans le présent tarif, étant entendu que l'agence de publicité agit en qualité de mandataire de l'annonceur. L'un comme l'autre sont solidairement responsables du paiement de l'ordre. La Revue se réserve le droit de refuser toute annonce dont le caractère, le libellé ou la présentation lui paraîtrait incompatible avec l'objet de la publication ou contraire à ses intérêts moraux ou matériels.

Mandataire : est considéré comme mandataire, tout intermédiaire dûment mandaté par un annonceur pour acheter de l'espace publicitaire dans la revue.

Réserve : nous nous réservons la faculté de refuser d'honorer un ordre passé par un intermédiaire en publicité ; en toute hypothèse, son acceptation éventuelle sera subordonnée à la communication préalable du mandat liant l'annonceur et son mandataire, contrat qui sera réputé être maintenu en vigueur jusqu'à la notification écrite par l'annonceur, de sa dénonciation. La facture sera communiquée à l'annonceur, conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article 20 de la loi n°93-122 du 29 janvier 1993, le mandataire recevra une copie de cette facture.